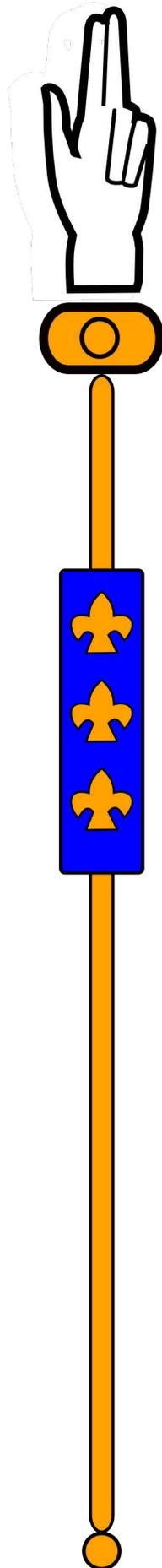


La main de justice (intégralité)

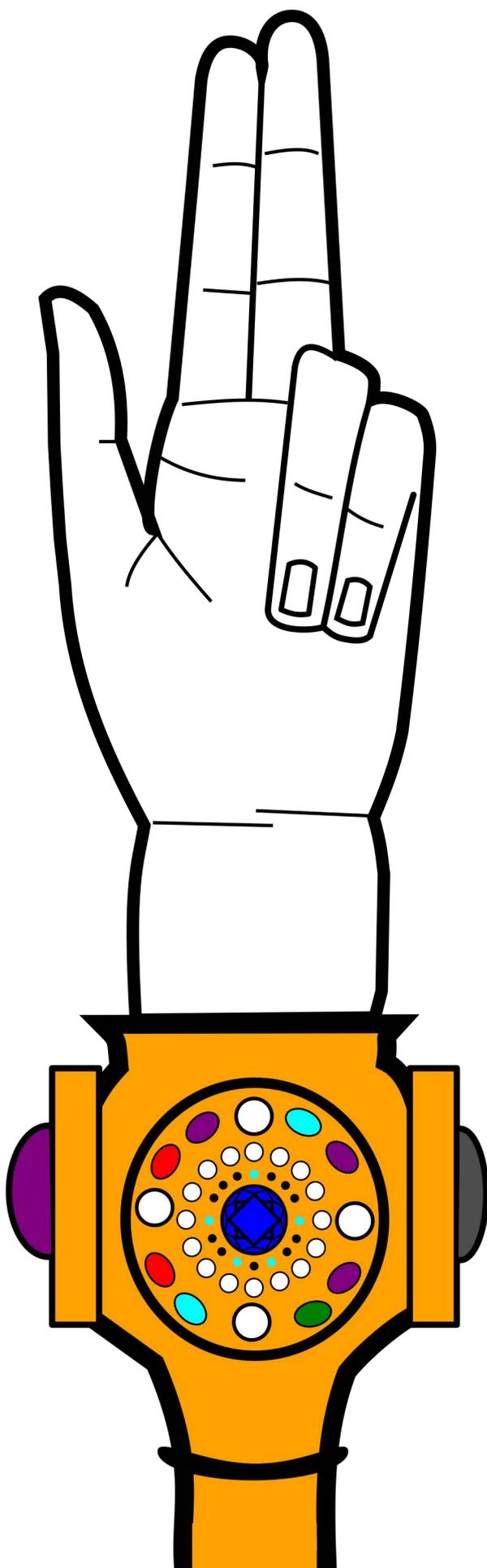
Martin-Guillaume Biennais. France, 1804.



La main de justice (intégralité)

Le dessin présente le sceptre, verticalement, dans sa globalité. Le sceptre comprend plusieurs éléments. De haut en bas, se trouvent la main gauche, le nœud et le manche. Sur la main, on distingue depuis la gauche, le contour du pouce tendu, les deux doigts du milieu joints et tendus, et les deux autres doigts repliés sur la paume. Plus bas se trouve le nœud dont on repère un médaillon au centre. Puis vient le manche en or lisse avec une partie plus épaisse décorée de fleurs de lys constituant l'emplacement destiné à être tenu par le roi. Tout en bas du manche, un point représente une boule décorative terminant le sceptre.

La main de justice (détail de la main)
Martin-Guillaume Biennais. France, 1804.



La main de justice (détail de la main)

La main de justice symbolise le pouvoir judiciaire du roi. Ce dessin montre la main gauche, en ivoire, située au sommet d'un sceptre. Dans le haut de la page, figurent les trois premiers doigts tendus avec la marque des phalanges, et les deux autres doigts repliés (annulaire et auriculaire), dont on repère les ongles. Plus bas se trouvent le contour de la paume, la ligne horizontale du poignet, puis le nœud du sceptre qui unit la main au manche. Le nœud est décoré de quatre médaillons ronds incrustés de pierres précieuses. Un seul est représenté. En bas de la page, le manche cylindrique du sceptre se prolonge, les deux traits verticaux figurent son contour.